RGPD : Ce qu'il faut savoir pour le diplôme RNCP Niveau 7

Qu'est-ce que le RGPD?

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est une loi européenne entrée en vigueur en mai 2018. Elle vise à protéger les données personnelles des citoyens européens et impose des règles aux entreprises qui les collectent et les traitent.

Objectifs principaux du RGPD

- 1. Protéger les données personnelles des citoyens européens.
- 2. Responsabiliser les entreprises qui collectent et utilisent ces données.
- 3. Donner plus de contrôle aux utilisateurs sur leurs informations.
- 4. Harmoniser les règles au sein de l'Union Européenne.

Principes fondamentaux du RGPD

- 1. Licéité, loyauté et transparence : Informer clairement l'utilisateur sur l'utilisation de ses données.
- 2. Limitation des finalités : Collecter des données uniquement pour un objectif précis.
- 3. Minimisation des données : Ne collecter que les données strictement nécessaires.
- 4. Exactitude des données : Maintenir des données à jour et exactes.
- 5. Limitation de conservation : Ne pas stocker les données plus longtemps que nécessaire.
- 6. Intégrité et confidentialité : Sécuriser les données contre tout accès non autorisé.

Droits des utilisateurs

- 1. Droit d'accès : Toute personne peut demander quelles données sont collectées sur elle.
- 2. Droit de rectification : Modifier des données incorrectes ou incomplètes.
- 3. Droit à l'effacement ('droit à l'oubli') : Demander la suppression de ses données.
- 4. Droit à la portabilité : Récupérer ses données et les transférer vers un autre service.
- 5. Droit d'opposition : Refuser l'utilisation de ses données.
- 6. Droit de limitation du traitement : Restreindre temporairement l'utilisation de ses données.

Obligations des entreprises

- 1. Obtenir un consentement clair et explicite pour collecter des données.
- 2. Tenir un registre des traitements de données.
- 3. Nommer un DPO (Délégué à la Protection des Données) si nécessaire.
- 4. Assurer la sécurité des données (chiffrement, accès restreint, etc.).
- 5. Notifier toute violation de données dans un délai de 72 heures à la CNIL (ou autre autorité compétente).

Sanctions en cas de non-respect

- Amende pouvant aller jusqu'à 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires annuel mondial.
- Suspension des activités liées aux données personnelles.
- Perte de confiance des utilisateurs.

Cas concrets et exemples

- Google a été condamné à 50 millions d'euros d'amende pour non-respect du RGPD en 2019.
- Facebook et Amazon ont aussi été sanctionnés pour gestion opaque des données.
- Une entreprise qui envoie des newsletters sans consentement peut être pénalisée.

Ce qu'un Data Analyst doit retenir

- S'assurer que les données collectées sont justifiées et nécessaires.
- Anonymiser les données quand c'est possible.
- Ne pas partager des données sans autorisation.
- Respecter les droits des utilisateurs et faciliter leur exercice.
- Collaborer avec le DPO pour garantir la conformité.